

Projet de dérivation Garrison

En ce qui concerne les eaux et les plaines de l'Ouest, j'espère que l'on fera savoir au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que le Mexique a le même problème. Si je ne m'abuse, il y a deux ans, les Américains et les Mexicains ont discuté de la possibilité d'ériger un barrage sur le Colorado afin que les eaux salines venues de tous les systèmes d'irrigation en amont puissent être retenues aux États-Unis. A mon avis, si le premier ministre soulignait que les Mexicains et les Américains ont eu à en résoudre un problème analogue et s'il le comparait à celui de la Souris au Manitoba, cela pourrait être utile tant au Canada qu'aux États-Unis.

Le deuxième point que je veux établir est le suivant: notre premier ministre devrait expliquer au président que l'Ouest canadien projette déjà d'ériger des barrages sur la Souris pour détourner les eaux du cours canadien directement vers le Manitoba sans passer par les États-Unis et sans polluer leur territoire. On pourrait signaler ces deux points à l'attention de la délégation qui accompagnera le premier ministre et ainsi, quand celui-ci exprimera les sentiments des Canadiens à propos des projets du côté américain, surtout à propos du projet Garrison, il pourra formuler des propositions positives et constructives qui permettront au président Carter de prendre une décision plus facilement.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je prends la parole à la fin de ce débat car, s'il est mis en œuvre et entraîne des conséquences néfastes pour les eaux manitobaines, le projet de dérivation de Garrison nuira fort probablement à ma circonscription, située à la frontière même des États-Unis, autant qu'à toute autre circonscription du Manitoba.

Je crois que les remarques du ministre des Postes ont pris, de fait, plus de temps qu'il n'en faudrait pour le débat. Le sujet à l'étude est extrêmement important, car le premier ministre en discutera bientôt avec le président des États-Unis.

J'aimerais passer brièvement en revue les événements qui ont abouti à la présentation de la motion aujourd'hui et me reporter aux questions posées par divers députés, certainement par ceux de l'opposition, et aux raisons qui les ont motivées. Le 25 janvier, le député de Selkirk qui, de concert avec le député de Winnipeg-Sud-Centre et moi-même, presse le plus le gouvernement d'agir, a demandé au député de Saint-Boniface, ministre d'État responsable du Manitoba, s'il pouvait assurer à la Chambre que le premier ministre aborderait cette question avec le président des États-Unis en en faisant valoir l'importance et l'urgence.

Ce à quoi le député de Saint-Boniface a répondu d'une façon désinvolte: «Demandez-le au premier ministre.» Une remarque de ce genre n'inspire pas confiance aux Manitobains. Ils ne peuvent en déduire qu'on s'occupe d'eux. Il était intéressant de noter ce matin que le député de Saint-Boniface s'applaudissait à s'en user les mains pour tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant.

Tout cela a commencé le 7 février lorsque j'ai demandé au premier ministre si le projet de dérivation de Garrison serait l'une de ses priorités lors de sa rencontre avec le président

Carter. Sa réponse a été très vague et indécise. Il n'y avait rien de sûr. Le 17 février, le député de Selkirk a encore une fois pris les devants. La Chambre le félicitera certainement de ses efforts au nom de tous ceux qui seront touchés par le projet de dérivation de Garrison. En effet, le député de Selkirk a écrit directement au président des États-Unis pour l'inciter à accorder la priorité à cette question dans ses entretiens avec le premier ministre. Fait intéressant, le premier ministre est entré en communication avec le chef libéral du Manitoba dans les quelques heures qui ont suivi et aussi avec le président des États-Unis, je présume, pour signaler qu'il était maintenant disposé à inscrire le projet de dérivation de Garrison au programme des discussions.

Grâce à l'intervention particulièrement opportune de mon ami, nous pouvons être certains que les chefs des deux États d'Amérique du Nord parleront de ce projet et de toutes les questions se rattachant à la construction du réservoir Lonetree. Ce qui est sidérant, c'est que c'est le chef de la section manitobaine du parti libéral qui a annoncé la nouvelle, dans sa province, alors que les députés de l'opposition essayaient depuis longtemps d'arracher une telle promesse au gouvernement. C'était là une manœuvre politique peu élégante que d'essayer de se donner l'avantage sur une question dont les libéraux ne se sont préoccupés que sur l'insistance du député de Selkirk.

• (1230)

M. Munro (Esquimalt-Saanich): L'esprit de parti n'a pas sa place dans cette question.

M. Murta: Comme le député le dit fort bien l'esprit de parti ne devrait pas intervenir ici. Ce que nous espérons, au Manitoba, et les députés de la Chambre des communes l'espèrent également, c'est que le président des États-Unis maintiendra sa position sur les questions écologiques et qu'il interviendra dans l'étude des projets de dérivation de Garrison, et ce faisant, qu'il arrêtera les travaux de construction et plus spécialement ceux qui touchent le réservoir de Lonetree qui pourrait avoir des effets nuisibles sur les eaux canadiennes, en attendant la publication du rapport de la Commission mixte internationale. Je crois que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre et la plupart des Manitobains sont disposés à attendre d'en connaître les conclusions. Nous espérons donc que le président Carter recommandera l'arrêt des travaux, jusque-là.

M. l'Orateur: La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Je devrais sans doute répéter mon avertissement, pour être tout à fait exact, et rappeler que lorsque le député de Winnipeg-Nord-Centre parlera, il mettra fin au débat. Avant de lui donner la parole, j'ai fait savoir que je remettrai à plus tard l'interpellation du ministre sans portefeuille qui a invoqué le Règlement. Peut-être devrais-je le faire à présent.